

RAPPEL VOLONTAIRE SIÈGE-AUTO CHICCO COSMOS



Chicco annonce le rappel volontaire des sièges-auto Chicco Cosmos vendus entre le 28 février 2017 et le 24 mai 2017.

Le produit (Chicco Cosmos, réf. 79163) est reconnaissable par le numéro 04444637 indiqué sur l'étiquette d'homologation (A) et par le numéro de série (B) propre à chacun des produits : seuls sont concernés les numéros de série compris entre 00000001 et 00025152.

Le produit faisant l'objet du rappel a été conçu en étroite collaboration avec des laboratoires de tests renommés et a subi de nombreux cycles de tests approfondis, avant sa mise sur le marché et durant sa fabrication, comme préconisés par la réglementation en vigueur relative à son homologation. Tous ces tests ont démontré la conformité du produit à la norme applicable (ECE44/04).

Considérant depuis toujours la qualité et la sécurité de ses produits comme des valeurs d'entreprise prioritaires, Chicco a de plus procédé à des tests de conformité supplémentaires, conformément à sa stricte politique de qualité.

Dans le cas spécifique des lots de sièges-auto ci-dessus, ces tests ont révélé que la résistance mécanique d'un composant pouvait potentiellement varier. Par conséquent, à titre de précaution, et de sa propre initiative, Chicco a décidé d'inviter les utilisateurs du produit à contacter son Service Client afin de recevoir gratuitement un produit de remplacement d'une nouvelle production.

Nous contacter : www.chicco.com

Chicco remercie tous les parents de leur collaboration les prie d'accepter ses excuses pour la gêne éventuellement occasionnée.

